



INTRODUCTION - METHODOLOGIE

L'analyse présentée se fonde sur une enquête de taille menée en février et mars 2001 sur l'activité 2000 des organismes régionaux de capital investissement dont CDC PME est actionnaire, soit 48 sociétés de capital investissement et 10 FCPR. La totalité des organismes ont répondu à la plupart des questions posées.

Les résultats de l'enquête, sans prétendre à l'exhaustivité, peuvent être considérés comme représentatifs du marché du capital investissement de proximité en France, compte tenu du nombre d'organismes impliqués et du poids qu'ils représentent.

Pour la première fois, cette étude est complétée par des informations qui permettront de mieux appréhender la nature des entreprises dans lesquelles les organismes investissent ; il s'agit du secteur d'activité économique, de la taille de l'entreprise selon ses effectifs, et de la localisation par région.

Comme les années précédentes, l'analyse est détaillée selon la taille des organismes. Notre segmentation est la suivante :

les petits organismes Organismes gérant moins de 7,6 M€ (50 MF). Il s'agit de sociétés spécialisées dans le financement de PME et PMI en création ou en développement de moins de 7,6 M€ de chiffre d'affaires, et nécessitant un apport en fonds propres de l'ordre de 30 à 150 K€ (de 200 à 1 MF).

les organismes intermédiaires Organismes gérants entre 7,6 et 23 M€ (entre 50 et 150 MF). Ces sociétés ont la possibilité de financer des besoins en fonds propres plus importants de 150 K€ à 1 M€ (de 1 à 6 MF) leur permettant de couvrir tous les stades de développement de l'entreprise et notamment la transmission.

les organismes de grande taille Organismes gérant plus de 23 M€ (150 MF). Ces sociétés sont généralement spécialisées sur un type d'investissement en fonction du stade de développement ou du domaine d'activité des projets. Elles ont en commun d'intervenir sur de gros montants d'investissement - de plus de 300 K€ (2 MF) - et d'exiger, de la part des entreprises qu'elles financent, des taux de rentabilité importants.

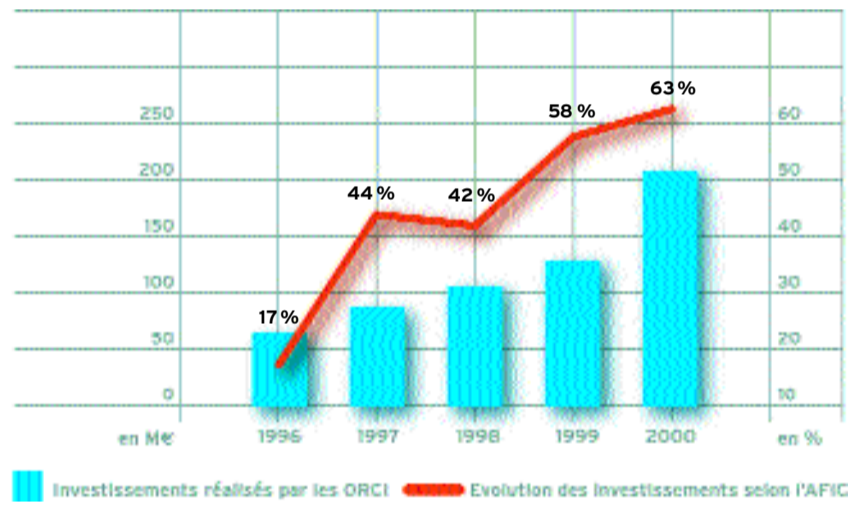
Les organismes qui ont participé à cette étude sont présentés de façon détaillée dans la partie annuaire de cette édition. Il est à noter que la liste des actionnaires ou souscripteurs des organismes régionaux de capital investissement, mentionnée sur chaque fiche de présentation, n'est pas exhaustive.

L'équipe régionale de CDC PME tient à remercier tout particulièrement les membres de tous les organismes régionaux qui ont participé à cette étude et y ont accordé tout le temps nécessaire.

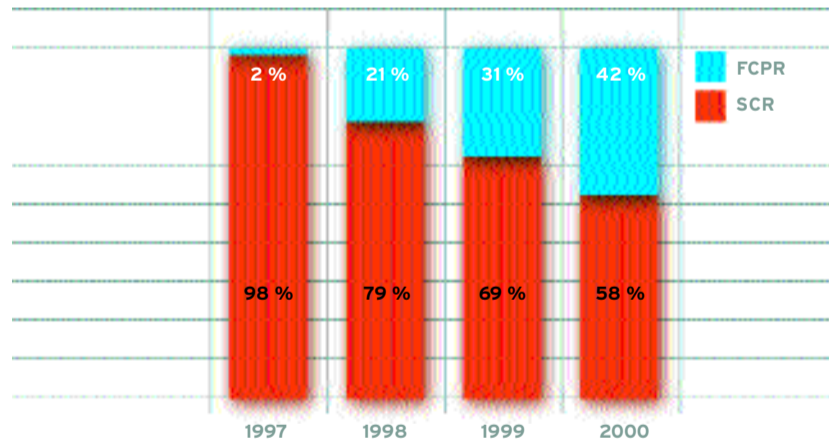


LE MARCHÉ DU CAPITAL INVESTISSEMENT REGIONAL EN 2000

A | Evolution des fonds investis annuellement depuis 1996



B | Répartition des Capitaux Régionaux entre FCPR et SCR



Un marché en très forte croissance

Après trois années de forte croissance du marché du capital investissement en France, l'année 2000 a fait plus que tenir ses promesses. Les montants investis par les organismes régionaux ont progressé de 61 % pour atteindre 210 M€ (1 377 MF). À périmètre constant, l'augmentation des volumes investis est de 43 % par rapport à 1999. Ainsi en 6 ans, les capitaux investis annuellement ont été multipliés par 3,6.

A

Les capitaux gérés par l'ensemble des organismes régionaux s'élevaient désormais plus d'un milliard d'euros (1057 M€ soit 6933 MF) en progression de 36 % par rapport à 1999.

Des levés de fonds en phase avec le marché national

Les fonds levés en 2000 par les organismes régionaux (271 M€ soit 1 777 MF) leur ont permis d'accompagner le développement du marché et d'accroître leur taille critique. Ainsi, le nombre d'organismes de grande taille est passé de 6 en 1997 à 11 en 2000 ; de même, le nombre d'organismes intermédiaires a doublé sur cette période.

Les organismes de grande taille ont mobilisé un peu moins de la moitié des fonds levés avec 134 M€ (879 MF), en hausse de 34 % sur 1999. Les organismes intermédiaires ont mobilisé un peu plus du tiers des fonds levés avec 104 M€ (685 MF) en hausse de 62,3 % sur 1999. Enfin, les petits organismes ont mobilisé 32 M€ (212 MF) en augmentation de 53 % sur 1999.

La montée en puissance des FCPR se confirme

La part des capitaux investis sous forme de Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) a continué d'augmenter fortement en 2000 puisqu'ils représentent 42 % des fonds investis (373 M€ soit 2 450 MF). Ils n'en représentaient que 2 % en 1997.

B

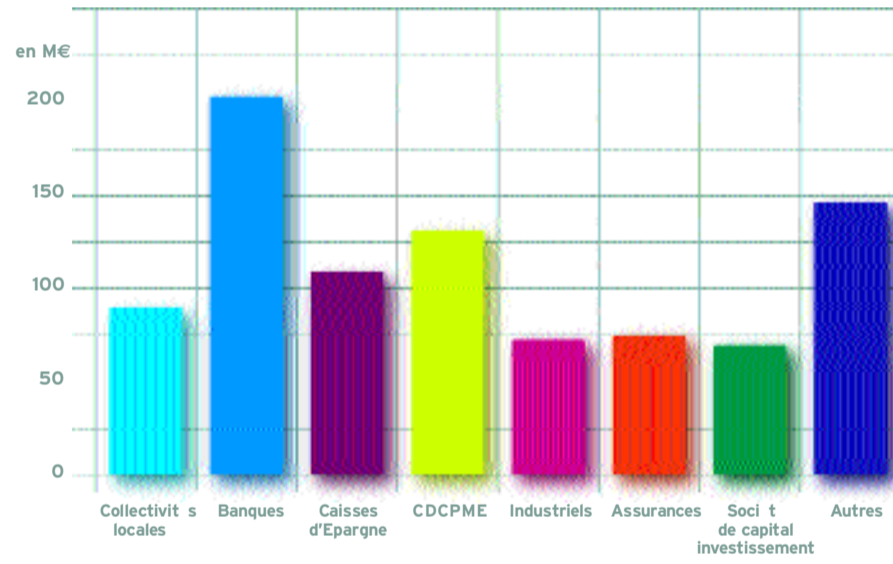
Les fonds levés en 2000 par les FCPR ont représenté 175 M€ (1 MdF) soit 65 % des montants levés et une augmentation de 88 % par rapport à 1999.

Les caractéristiques de liquidité et de rentabilité des FCPR permettent d'attirer davantage d'investisseurs institutionnels (banques et assurances en particulier) qui n'hésitent alors plus à financer des projets à vocation régionale et de proximité : 122 M€ (800 MF) sont ainsi consacrés aux FCPR gérant moins de 23 M€ (150 MF) de fonds.

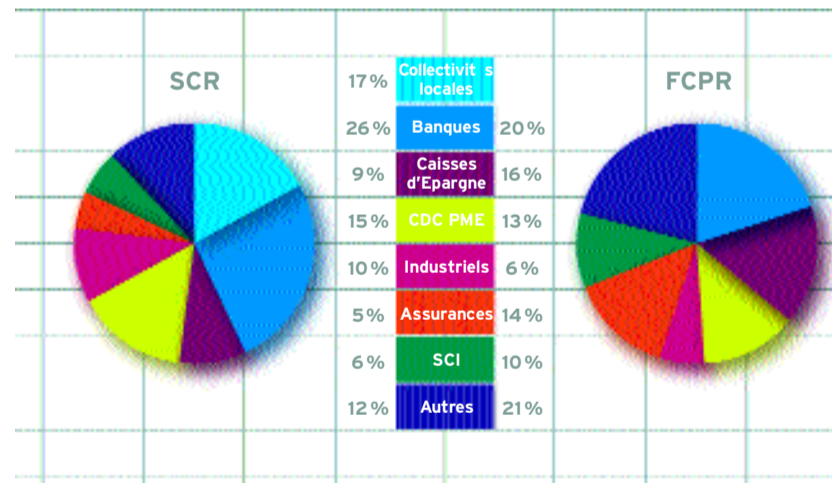


LE MARCHÉ DU CAPITAL INVESTISSEMENT RÉGIONAL EN 2000

C | Actionnariat des organismes régionaux de capital investissement



D | Répartition de l'actionnariat en fonction du type de structure



Les principaux contributeurs

CDC PME le premier contributeur au développement du capital investissement régional français.

Avec 160 M€ (1050 MF) engagés et 131 M€ (858 MF) investis auprès des organismes régionaux de capital investissement, CDC PME reste le premier contributeur national au développement de ce marché. Près de 40 M€ (260 MF) ont été versés en 2000 dans les levées de fonds de ces organismes, en hausse de 43 % sur 1999.

C

CDC PME a participé à 35 opérations en 2000 : 13 créations d'organismes, 2 nouvelles prises de participation et 20 opérations de renforcement des fonds d'organismes déjà en portefeuille.

CDC PME participe au développement des organismes afin de leur permettre d'atteindre la taille critique et d'accroître leur rentabilité, gages de pérennité de leurs interventions.

La participation moyenne au capital des organismes ressort à 14,6 % fin 2000. CDC PME finance en moyenne 15,3 % des petits organismes, 18,3 % des organismes intermédiaires et 12,6 % des organismes de grande taille. CDC PME finance en moyenne 13 % des fonds gérés dans les FCPR.

D

Les Caisses d'Épargne le premier contributeur privé au financement du capital investissement régional.

Avec 108,5 M€ (711 MF) investis dans le capital des organismes régionaux, le groupe des Caisses d'Épargne est le premier contributeur privé au développement de ce marché.

La contribution du groupe a augmenté de 55 % par rapport à 1999, avec une progression très forte (+ 79 %) des organismes de grande taille, et une augmentation marquée (+ 40 %) dans l'accompagnement des petits organismes.

En moyenne, le groupe des Caisses d'Épargne finance 10,3 % des petits organismes, 14,5 % des organismes intermédiaires et 11,2 % des organismes de grande taille. Les Caisses d'Épargne détiennent en moyenne 16 % des fonds gérés dans les FCPR.



LE MARCHÉ DU CAPITAL INVESTISSEMENT RÉGIONAL EN 2000

CDC PME

Implication de CDC PME dans le financement des organismes régionaux

En M€	1999	2000
De moins de 7,6 M€	9	14
Entre 7,6 et 23 M€	24	50
De plus de 23 M€	42	67
Total	75	131

Les Caisses d'Épargne

Implication des Caisses d'Épargne dans le financement des organismes régionaux

En M€	1999	2000
De moins de 7,6 M€	7	10
Entre 7,6 et 23 M€	30	39
De plus de 23 M€	33	59
Total	70	108

Collectivités locales

Implication des Collectivités locales dans le financement des organismes régionaux

En M€	1999	2000
De moins de 7,6 M€	15	22
Entre 7,6 et 23 M€	42	46
De plus de 23 M€	20	21
Total	77	89

Les collectivités locales des acteurs déterminants du financement du capital investissement régional de proximité

Avec 89,3 M€ (585,6 MF) investis dans les organismes régionaux, les collectivités locales constituent des partenaires déterminants dans le financement du capital investissement régional de proximité ; elles représentent 23,4 % de l'actionnariat des petits organismes et 16,8 % des organismes intermédiaires. Leur contribution au financement des organismes de grande taille est plus réduite (4 % en moyenne), ceux-ci intervenant dans un secteur plus concurrentiel.

Ne pouvant investir directement dans les FCPR, les collectivités consacrent l'essentiel des ressources qu'elles allouent aux seuls sociétés de capital investissement, dont elles financent en moyenne 17 % des fonds propres.

En 2000, les collectivités locales ont augmenté de 15 % leur contribution au financement des organismes. Ce sont les petits organismes qui ont en priorité bénéficié de cette manne (+ 47 % sur 1999).

Les autres contributeurs au développement du capital investissement régional

Les banques (hors Caisses d'Épargne et en dehors de leurs propres structures) financent en moyenne 22,7 % des organismes régionaux (202,3 M€ soit 1333,5 MF), avec une préférence pour les organismes de grande taille (26 % en moyenne), puis pour les organismes intermédiaires (20,4 %), leur participation dans les petits organismes étant moindre (11,7 % en moyenne). Toutefois, leur contribution sur ce dernier segment a augmenté de 23 % par rapport à 1999. Les banques sont des souscripteurs importants des FCPR (20 % en moyenne) et y consacrent plus du tiers des montants investis dans les organismes (73 M€ soit 480,6 MF) en forte augmentation par rapport à 1999 (+ 39 %).

Les assurances financent essentiellement les organismes de grande taille ainsi que les FCPR. Le total des montants qu'elles ont investi dans les organismes régionaux représente 75 M€ (492 MF), soit une participation moyenne de 8 %. Leur contribution aux fonds levés a augmenté de 21,5 % en 2000 par rapport à 1999.

A noter en 2000 l'augmentation importante de la participation de **sociétés de capital investissement** (SCI) au capital des organismes régionaux (7,8 % du capital en moyenne représentant 69,6 M€ soit 456,6 MF en 2000). Ce phénomène s'explique par le lancement de nouveaux FCPR dont les promoteurs sont des sociétés de capital investissement, comme par exemple le groupe Siparex.

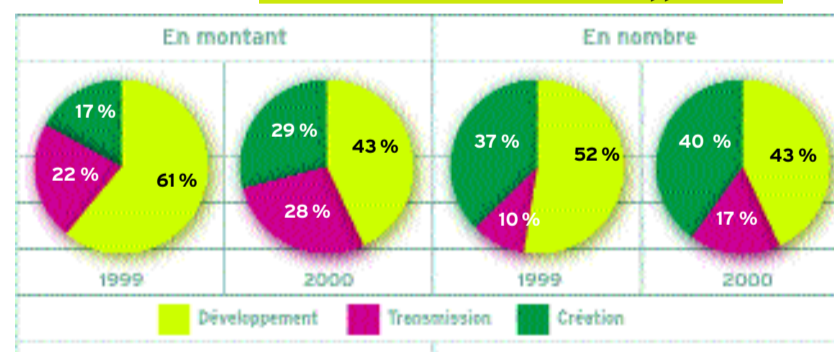


ANALYSE DES INVESTISSEMENTS EN 2000

E | Répartition des investissements par stades de développement

En montant (en M€)	1997	1998	1999	2000
Création	8,5	12,5	22,7	61,8
Développement	54,9	70,0	79,1	90,4
Transmission	24,8	25,0	28,5	57,8
Total	88,2	107,5	130,3	210,0
En nombre	1997	1998	1999	2000
Création	110	128	159	233
Développement	244	235	224	248
Transmission	55	37	44	97
Total	409	400	427	578

E | Evolution de la répartition des investissements en fonction du stade de développement



Investissements : 2000, l'année de tous les records !

Avec 210 M€ (1 377 MF) investis, l'année 2000 marque un nouveau record historique dans l'activité des organismes régionaux de capital investissement ; la progression est de 61 % par rapport à 1999 ; à prix constant, le marché progresse de 43 %. 578 entreprises ont pu ainsi être financées, soit 35 % de plus qu'en 1999.

Si la conjoncture économique, particulièrement favorable en 2000, explique largement ces bonnes performances, elle ne constitue pas la seule explication. Les besoins structurels de renforcement des fonds propres des PME et PMI demeurent importants en France et les projets de création d'entreprises sont de plus en plus nombreux. Ces éléments constituent des facteurs de soutien pour une croissance structurelle du marché du capital investissement en France.

Par ailleurs, les organismes régionaux de capital investissement renforcent leurs positions sur leur segment de marché ; ils ont, en effet, l'avantage d'être des acteurs indépendants de proximité ; leur très bonne connaissance du tissu local des entreprises leur permet d'être à l'écoute de bon nombre de projets et d'être souvent plus réactifs que des organismes qui ne sont pas basés dans la région.

Une explosion du segment du capital création

Si le capital développement demeure le premier segment des organismes régionaux (avec 43 % des investissements en 2000, tant en nombre qu'en montant), le capital création connaît une explosion, les montants investis dans ce secteur ayant été multipliés par plus de 2,7 en 2000 par rapport à 1999, pour atteindre 61,8 M€ (405 MF). Le nombre d'opérations en création augmente de 46,5 % par rapport à 1999, soit 233 entreprises financées en création.

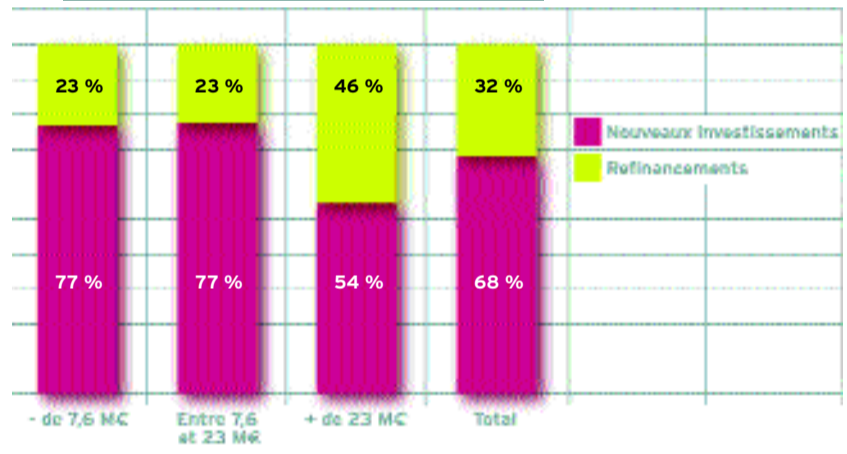
E

Le segment des transmissions bénéficie également d'une augmentation très forte, les montants investis doublant par rapport à 1999 pour atteindre 57,8 M€ (380 MF), le nombre de transactions étant multiplié par 2,2 (soit 97 opérations).

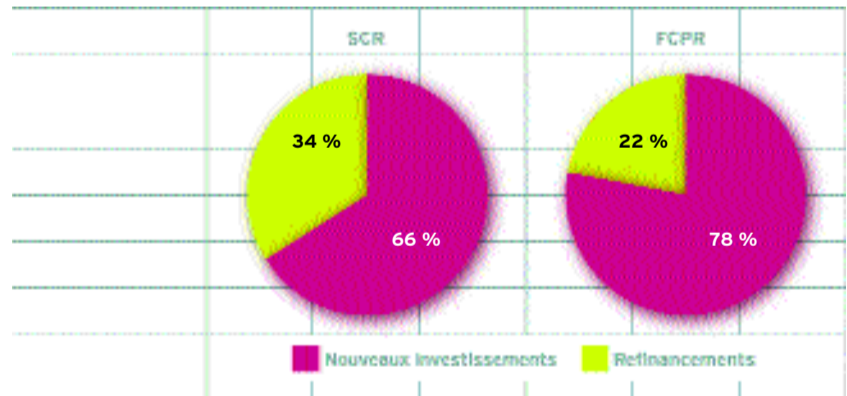


ANALYSE DES INVESTISSEMENTS EN 2000

F | R partition du nombre d'investissements entre nouveaux investissements et refinancements en fonction de la taille de l'organisme



G | R partition du nombre d'investissements entre nouveaux investissements et refinancements en fonction du type d'organisme



Les montants moyens investis augmentent

Le montant moyen investi par entreprise continue de progresser (+ 20 % sur 1999) ; il atteint désormais 364 K€ (soit 2,4 MF), soit plus du double du montant moyen constaté en 1997. Cette progression est imputable aux créations pour lesquelles le ticket moyen a augmenté de 89 % en 2000 pour passer de 265 K€ (soit 1,7 MF).

Des investissements dédiés en priorité de nouvelles opérations

76,2 % des montants investis en 2000 ont été consacrés de nouvelles sociétés, soit 160 M€ (1044 MF), le solde étant dédié au refinancement des lignes d'ajout en portefeuille.

F
G

Les organismes intermédiaires et de petite taille consacrent une part plus importante des montants investis aux nouveaux investissements (plus de 88 %) que les organismes de grande taille (68,4 %), ces derniers ayant généralement un portefeuille plus mature.

La plupart des investissements sont réalisés en syndication

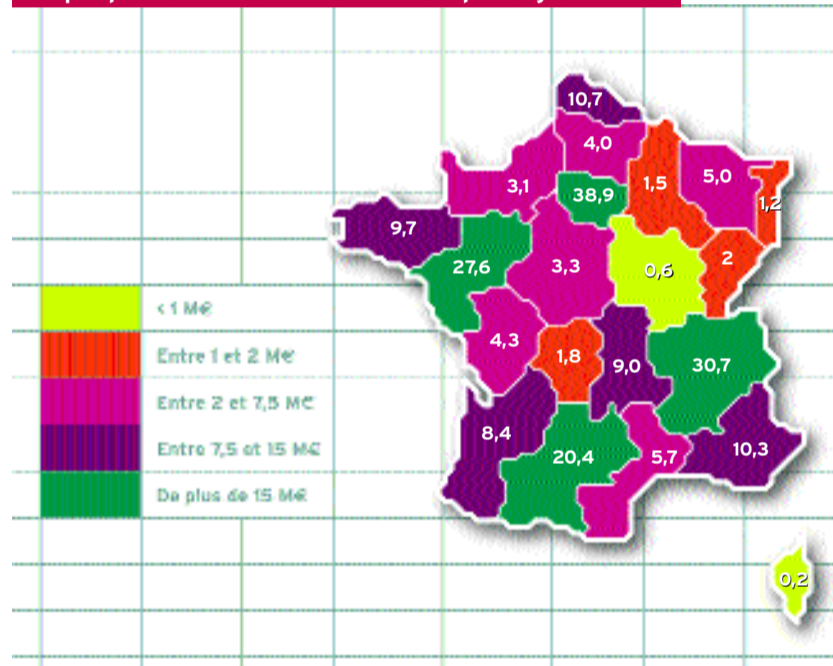
73,4 % des opérations (80 % des montants) sont désormais montées en syndication (contre 62,4 % en 1999). L'augmentation de la taille des tours de table, tant en nombre de participants qu'en montant, se confirme par rapport à 1999. Le montant moyen du tour de table des opérations syndiquées atteint 1439 K€ (9,4 MF) en 2000 contre 756 K€ (4,9 MF) en 1999. La part des investissements réalisés avec un seul autre co-investisseur continue de diminuer (38 % en 2000 contre 45 % en 1999 et 50 % en 1998), la majorité des opérations syndiquées regroupe au moins 3 investisseurs (58 %), le chiffre passant à 76 % pour des opérations associant au moins 4 investisseurs.

Les organismes régionaux confirment ainsi leur ancrage dans le paysage français du financement des fonds propres et démontrent leur capacité à attirer des apporteurs d'affaires, à monter des tours de table plus larges ou à intégrer des opérations plus vastes.

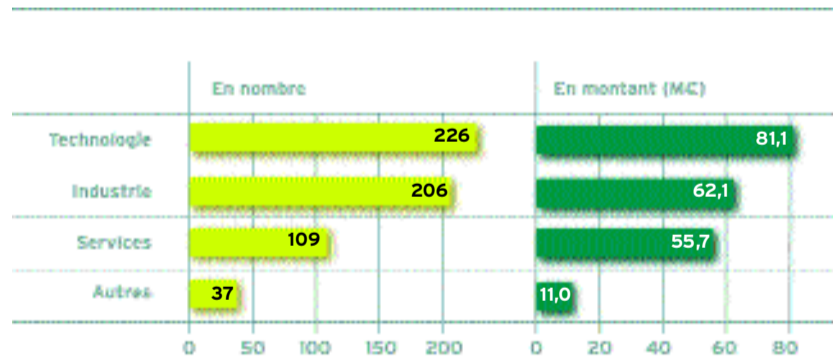


ANALYSE DES INVESTISSEMENTS EN 2000

H | R partition des investissements par r gion en M€



I | Investissements par secteur d'activité



Des investissements qui bénéficient l'ensemble du territoire

Les investissements réalisés par les organismes régionaux couvrent la totalité du territoire ; leur répartition reflète toutefois le poids économique de certaines régions ainsi que la forte capacité d'investissement de certains organismes.

Ainsi, 4 régions représentent 56 % des montants investis dans l'année : l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, les Pays-de-la-Loire et Midi-Pyrénées. Rappelons que les 4 plus gros organismes de l'étude interviennent en priorité sur ces régions : le groupe Siparex principalement en Rhône-Alpes et en Ile de France, IPO dans les Pays-de-la-Loire et l'IRDI en Midi Pyrénées.

H

Si l'on ajoute les 5 régions dans lesquelles ont été investis plus de 7,5 M€ (50 MF), soit le Nord Pas-de-Calais, Provence Alpes Côte d'Azur, la Bretagne, l'Auvergne et l'Aquitaine, 9 régions sur les 22 ont bénéficié de près de 80 % des investissements.

A noter près de 10 M€ (66 MF) investis à l'étranger, provenant essentiellement de l'intégration dans cette étude de la société EUREFI, organisme transfrontalier qui investit au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne et en France, ou d'organismes de grande taille tel que le groupe Siparex.

Des investisseurs très présents dans le financement des entreprises technologiques

En moyenne, ce sont près de 40 % des investissements réalisés par les organismes régionaux (en nombre et en montant) qui ont été consacrés aux nouvelles technologies (télécoms, informatique, communication, électronique et sciences de la vie). Les petits organismes y ont réalisé davantage d'opérations d'investissements que les plus gros.

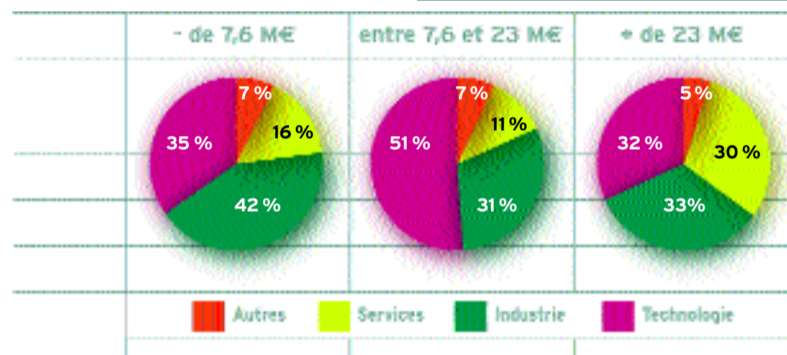
Le financement de sociétés de l'industrie a porté sur 29,5 % des montants investis et 35,6 % du nombre d'entreprises (biens intermédiaires, de consommation et d'équipement, agro-alimentaire, chimie et énergie). Les petits organismes y réalisent la plus grande partie de leurs opérations d'investissements (42,4 %), les autres organismes y consacrant environ 30 %.

I

Le financement des services a porté sur 26,5 % des montants investis et 19 % du nombre d'entreprises (commerce et distribution, services financiers et autres services, transports). Les services sont financés principalement par les organismes de grande taille (30 % des opérations), les autres y réalisent moins de 16 %.

ANALYSE DES INVESTISSEMENTS EN 2000

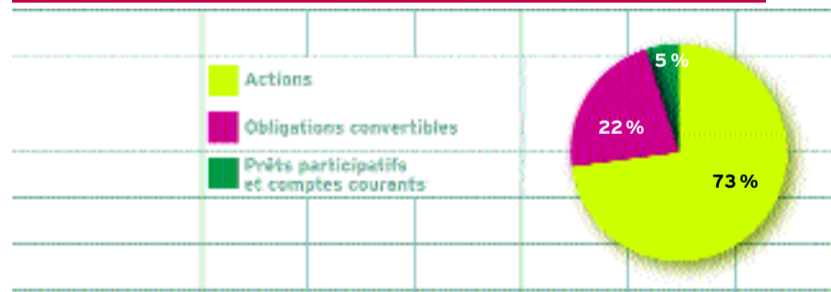
J | Nombre d'investissements par secteur d'activité selon la taille de l'organisme



K | R partition des investissements selon les effectifs de l'entreprise financie

Effectifs	Nombre d'investissements	En %	Montants investis en M€	En %
0 - 9	201	41 %	32	23 %
10 - 19	80	16 %	22	16 %
20 - 49	101	21 %	28	20 %
50 - 99	50	10 %	16	12 %
100 - 199	37	8 %	19	14 %
200 - 499	15	3 %	14	10 %
+ 500	6	1 %	7	5 %
Total	490	100 %	138	100 %

L | R partition des interventions par nature d'investissement



On constate que les plus gros organismes, qui ont un portefeuille plus mature, ont équilibré leurs investissements dans les différents secteurs économiques, les organismes plus petits et de création récente ont proportionnellement davantage financé les nouvelles technologies.

J

Prépondérance des entreprises de moins de 50 salariés

78 % du nombre des entreprises financées par les organismes régionaux ont moins de 50 salariés. Ces entreprises recueillent 59 % des montants investis. 41 % des entreprises financées en 2000 ont même moins de 10 salariés, ce qui correspond essentiellement au segment des entreprises en création.

K

Logiquement, on constate une corrélation entre les effectifs de l'entreprise et les montants investis dans celles-ci par les organismes.

L'attrait des financements en actions

Près de 73 % des interventions des organismes régionaux ont été effectuées en actions en 2000 contre 63 % en 1999. La baisse des taux en 2000 par rapport à 1999 a vraisemblablement favorisé les investissements en actions, comme en 1998 ; l'inverse, la hausse des taux en 1999 avait plutôt favorisé un rééquilibrage en faveur des obligations convertibles.

L

A noter toutefois que les petits organismes n'ont consacré que 56 % de leurs investissements de l'année sous forme d'actions ; le rééquilibrage opéré en faveur des obligations convertibles (plus de 30 %) s'explique en partie par la nécessité d'accroître la part des revenus courants du portefeuille, les revenus de la trésorerie n'étant généralement pas suffisants pour couvrir les frais de gestion lorsque les fonds gérés sont inférieurs à 7,6 M€.

ANALYSE DES CESSIONS REALISEES EN 2000

M | Cessions Realisees en 2000

	Investis ^{ts} initiaux (M€)	Cessions en montant (M€)	Cessions en nombre	Montant moyen des cessions (M€)	Plus-values nettes totales (M€)
De - de 7,6 M€	4,9	9,5	71	0,1	4,6
De 7,6 - 23 M€	10,4	15,1	56	0,3	4,6
De + de 23 M€	45,9	104,4	121	0,9	58,5
Total	61,2	129,0	248	0,5	67,7
ORCI	58,0	122,9	225	0,5	64,8
FCPR	3,2	6,1	23	0,3	2,9
Total	61,2	129,0	248	0,5	67,7

N | Types de cessions

	Nombre de cessions	Montant initial de l'investissement (K€)	Valeur de cession de la ligne (K€)
Industriel	62	12 150	29 444
Bourse	26	5 468	16 480
Dirigeant actuel	70	12 329	29 256
Reprise par les salari es (LBO)	4	254	435
Autre personne physique (LBI)	8	1 133	2 213
Autre organisme financier	25	15 738	31 944
Divers	53	14 142	19 234
Total	248	61 214	129 006

Un volume de cession stable

On constate une stabilité dans l'activité des cessions réalisées en 2000 par rapport à l'année précédente. 248 lignes ont été cédées soit 6,4 % de plus qu'en 1999. Le volume des cessions en montant augmente également de 3,5 % pour atteindre 129 M€ (848 MF). Le montant moyen d'une cession diminue légèrement à 500 K€ (3,3 MF) ; il était de 530 K€ (3,5 MF) en 1999. Cela s'explique par l'augmentation du nombre de cessions réalisées par les petits organismes, ces organismes ayant de petites participations dans les entreprises. A noter que plus de 80 % du montant des cessions est réalisé par les organismes de grande taille.

M

Hausse sensible des plus-values

Les plus-values de cession (nettes des reprises) ont continué de progresser (+14 % en 2000) par rapport à 1999 qui avait été une année exceptionnelle dans ce domaine. Les plus-values réalisées par les organismes régionaux atteignent 67,7 M€ (444 MF) sur l'année civile pour un total initial investi de 61,2 M€ (401 MF) ; elles proviennent à 86 % des organismes de grande taille.

À partir de maintenant, les organismes qui gagnent moins de 23 M€ voient leurs plus-values augmenter par rapport à 1999.

Les cessions profitent en majorité aux dirigeants et aux industriels

Comme en 1999 et en 1998, les cessions vers le dirigeant constituent le premier mode de sortie (28 % des opérations de cessions), devant les cessions aux industriels (25 %). Bien qu'elles restent très rentables, les cessions en bourse n'ont concerné que 10,5 % des cessions en raison d'un contexte boursier fortement dégradé dans l'année. Les sorties vers d'autres organismes financiers représentent 10 % des cessions. Celles sous forme de LBO-LBI ont représenté 5 % des opérations.

N

Les cessions en bourse ont gagné la meilleure rentabilité, devant les cessions aux industriels, celles aux dirigeants, ou celles aux autres organismes de capital investissement puis les LBO-LBI.



ANALYSE DE LA SINISTRALITÉ EN 2000

O | Sinistres enregistrés en 2000

	Valeur d'acquisition (M€)	Montants provisionnés (M€)	Nombre de sinistres	Taux de garantie
De - de 7,6 M€	2 756	1 762	43	30 %
De 7,6 - 23 M€	4 958	3 166	24	40 %
De + de 23 M€	2 283	1 904	5	11 %
Total	9 997	6 832	72	30 %

Un faible taux de sinistre

La sinistralité des lignes en portefeuille est demeurée à un niveau très faible. Les sinistres représentent 4,7 % des plus-values réalisées. 72 lignes ont fait l'objet d'une procédure collective (contre 82 en 1999 et 53 en 1998). Les sinistres représentent 10 M€ (66 MF) en valeur d'acquisition et ont été provisionnés en moyenne près de 70 %. Le taux moyen de garantie par la Sofaris et/ou un fonds de garantie régional est de 30 %.

A noter, toutefois, que ce sont les organismes intermédiaires et de petite taille qui bénéficient généralement d'une couverture par la Sofaris ou un fonds de garantie régional, pour un taux moyen allant de 30 à 40 %. De fait, leur taux moyen de provisionnement est de 64 %. Les organismes de grande taille ont un taux de provisionnement supérieur (83 %) mais bénéficient peu de garanties (11 % en moyenne).



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Un portefeuille g r de 627 M€ (4,1 MdF)

Cons quence de la croissance du montant global des investissements r ali-
s s, le portefeuille d'investissements g r par les organismes r gionaux a
augment de 41 % en 2000 et s' l ve 627 M€ (4,1 MdF).

Ce portefeuille est compos 95 % d'actions et d'obligations convertibles.
Par rapport 1999, la part en actions a augment (76 % contre 72 %) aux
d pens des pr ts participatifs et comptes courants, cons quence de l'aug-
mentation du nombre de FCPR.

P

Le montant des provisions affect es a augment passant de 8,6 % en 1999
11,4 % du portefeuille brut en 2000. Globalement, le niveau des provisions
est peu lev du fait de la couverture partielle apport e par Sofaris et des
provisions pour risques g n raux d cid es par certains organismes. Ces rai-
sons traditionnelles sont amplifi es par l'int gration, dans l' tude, de FCPR
de cr ation r cente qui, ayant peu investi, ont un taux de provisionnement
tr s faible.

70 % du montant global du portefeuille est g r par les organismes de gran-
de taille, qui ne contribuent financer que 37 % du nombre d'entreprises en
portefeuille. Cette r partition des montants investis par rapport au nombre
d'entreprises financ es souligne l'activit de capital investissement de proxi-
mit des organismes de petite taille.



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

P | Composition du portefeuille d'investissement

	Brut (M€)	Net (M€)	Taux de provisionnement
Actions	476	418	12,2 %
Obligations convertibles	116	106	8,9 %
Pr ts participatifs et comptes courants	35	31	9,3 %
Total	627	555	11,4 %

	Portefeuille brut (M€)	Portefeuille net (M€)	Nb d'entreprises en portefeuille	Plus-value latente (M€)	Tr sorerie net (M€)
De - de 7,6 M€	47	42	702	9	46
De 7,6 - 23 M€	140	125	524	35	76
De + de 23 M€	440	388	734	135	156
Total	627	555	1 960	179	278

179 M€ (1,2 MdF) de plus-values latentes, en augmentation

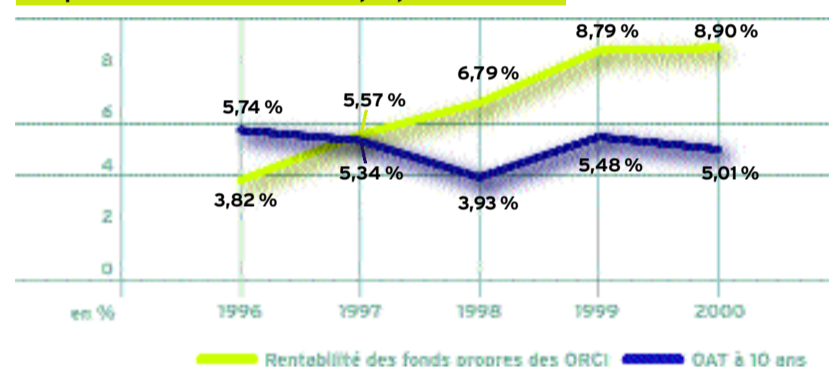
Le montant total des plus-values latentes estimées par les organismes r gionaux s' l ve 179 M€ (1,2 MdF) soit 28 % du portefeuille brut et 3,6 fois le r sultat net 2000.

Une tr sorerie de 278 M€

La tr sorerie s' l ve 278 M€ (1,8 MdF) en faible augmentation (+6 %) par rapport 1999 malgr la croissance des capitaux g r s. Son montant ne repr sente plus que 1,4 ann es d'investissement brut contre 2 ann es en 1999. Le d veloppement des FCPR, de l'activit d'investissement et d'une politique de dividende r currente, favorise la r duction progressive des montant conserv s en tr sorerie.

ANALYSE DE LA RENTABILITÉ EN 2000

Q | La rentabilité des fonds propres en 2001



Une rentabilité des fonds propres supérieure à l'OAT

La rentabilité moyenne sur fonds propres des organismes régionaux (hors FCPR) a atteint 8,9 % en 2000 en quasi stabilité par rapport à 1999 (8,79 %). Toutefois, l'écart avec l'OAT de référence à 10 ans a augmenté (écart de 3,9 points en 2000 contre un écart de 3,3 points en 1999), les taux ayant baissé sur la période.

Cette quasi stagnation de la rentabilité s'explique par une progression forte des dotations aux provisions (dont le niveau a plus que doublé en moyenne sur 1999) et par l'augmentation des fonds gérés par des FCPR qui a provoqué une hausse de 58 % des frais de fonctionnement, alors même que les revenus des organismes ont augmenté de plus de 30 % en 2000.

Ce phénomène a été particulièrement sensible pour les organismes intermédiaires. Leurs revenus n'ont progressé que de 19,6 % alors que les dotations aux provisions ont été multipliées par 3 et que les frais de fonctionnement ont augmenté de 43 %, du fait du lancement de FCPR.

Il faut toutefois noter l'amélioration de la rentabilité des petits organismes ; elle s'est stabilisée à 1,6 % en 2000, contre 0,25 % en 1999.

R | Comptes de résultat agrégés (En K€)

	Total	+ de 23 M€	De 7,6 23 M€	- de 7,6 M€
1 GESTION DU PORTEFEUILLE				
REVENUS COURANTS				
Revenus des actions	11 508	8 597	1 999	912
Revenus des obligations convertibles	6 160	3 975	1 524	661
Revenus des autres créances	1 332	826	308	198
Total revenus courants	19 000	13 398	3 831	1 771
RESULTAT SUR OPERATIONS DE CESSION				
Plus values de cession	106 344	85 602	16 275	4 467
Moins values de cession	31 999	26 512	3 976	1 511
Total résultat sur opérations de cession	74 345	59 090	12 299	2 956
MOUVEMENTS DE PROVISIONS				
Dotation nette de provisions pour dépréciation des titres	9 742	3 403	4 286	2 053
Dotation nette de provisions pour risques	3 909	3 440	667	-198
Indemnités de fonds de garantie	-862	30	-741	-151
Total mouvements de provisions	14 513	6 813	5 694	2 006
RESULTAT GESTION DU PORTEFEUILLE	78 832	65 675	10 436	2 721
2 GESTION DE TRESORERIE				
Revenus courants	4 978	2 687	1 659	632
Résultat des cessions	4 001	1 920	1 156	925
Net de provisions pour dépréciation	-116	-116	-120	120
RESULTAT GESTION DE TRESORERIE	8 863	4 491	2 695	1 677
3 COÛTS DE FONCTIONNEMENT				
Salaires traitements et charges sociales	11 373	7 617	2 061	1 695
Autres achats et charges externes	19 706	11 579	5 616	2 511
Impôts et taxes	1 482	896	451	135
Dotations aux amortissements	304	141	83	80
Production de services	2 607	1 427	724	456
Subventions	595	115	7	473
TOTAL COÛTS DE FONCTIONNEMENT	29 663	18 691	7 480	3 492
RESULTAT COURANT	58 032	51 475	5 651	906
Divers exceptionnels	-1 753	-581	-1 380	208
Participation des salariés	826	302	524	0
Impôt social	5 461	4 654	551	256
RESULTAT NET	49 992	45 938	3 196	858

Remarque : Ce compte de résultat n'est pas une consolidation mais une addition des comptes de résultats du dernier exercice comptable des sociétés de capital risque régionales.



ANALYSE DE LA RENTABILITÉ EN 2000

Une augmentation des revenus du portefeuille

Les revenus de gestion de portefeuille des organismes ont augmenté globalement de 23 % par rapport à 1999 (essentiellement dans les petits organismes et dans ceux de grande taille). A l'instar de 1999, 2000 aura été une année de forte extériorisation des plus-values (74 M€ (485 MF)). Elles représentent 4,4 fois les revenus courants pour les organismes de grande taille, 3,2 fois pour les organismes intermédiaires et 1,7 fois pour les petits organismes dont la progression doit être notée.

R

Une diminution du ratio de couverture

Par contre, l'augmentation des revenus courants du portefeuille et de la trésorerie n'a pas été suffisante pour couvrir les frais de fonctionnement des organismes, dus aux FCPR qui par nature exposent des frais de fonctionnement dès leur lancement, et n'ont de revenus que 3 ou 4 exercices plus tard.

AUTRES RATIOS FINANCIERS

S | Composition du portefeuille d'investissement

	Frais d'exploitation / Capitaux G r s	Produits de tr sorerie / Tr sorerie	Produit de portefeuille / Portefeuille brut	Taux de distribution du r sultat
De - de 7,6 M€	4,84 %	3,62 %	5,81 %	59,79 %
De 7,6 - 23 M€	3,83 %	3,52 %	7,46 %	179,82 %
De + de 23 M€	3,53 %	2,89 %	14,92 %	70,57 %
Total	3,72 %	3,18 %	12,58 %	77,37 %

Un rendement de la tr sorerie en sensible augmentation

S

Le rendement de la tr sorerie est en augmentation sur l'ann e 2000 passant de 3,18 % contre 2,48 %, reflet de l'augmentation des taux sur le march . La rentabilit de la tr sorerie reste inversement proportionnelle la taille des organismes, d l'augmentation du poids des FCPR parmi les organismes interm diaires et de grande taille. En effet, la lib ration des fonds en fonction des besoins en tr sorerie ne permet pas de d gager des produits de tr sorerie importants.

Distribution des r sultats

Les montants distribu s en 2000 ont diminu de 5 % passant de 40,6 M€ (266 MF) en 1999 38,7 M€ (253 MF) en 2000, diminuant ainsi le taux de distribution de 2,34 points. Ce constat a pour origine la baisse de distribution des organismes de grande taille et les mauvais r sultats enregistr s par les organismes interm diaires. Chez ces derniers, le montant des dividendes diminue de 19 %. A noter les bonnes performances des petits organismes de capitaux g r s, qui ont distribu s 59,79 % de leur r sultat.

Les frais d'exploitation sur capitaux g r s ont augment , cons quence de l'augmentation des effectifs surtout administratifs.

CAPITAUX G R S ET ACTIVIT 2000 PAR INVESTISSEUR ET EFFECTIFS

T | Capitaux g r s et activit 2000 par investisseur et effectifs

	Investisseurs	Administrateurs	Total
De - de 7,6 M€	33	18	51
De 7,6 - 23 M€	43	29	72
De + de 23 M€	53	38	91
Total	129	85	214

	Capitaux g r s / Investisseurs (K€)	Nb d'op rations / Investisseur	Montants investis / Investisseurs (K€)
De - de 7,6 M€	1399	6	590
De 7,6 - 23 M€	3290	4	1414
De + de 23 M€	8303	3	2454
Total	4859	4	1628

Corr lativement la forte augmentation de l'activit d'investissement, l'ann e 2000 est marqu e par la forte augmentation (+25 %) des effectifs des organismes r gionaux de capital investissement. C'est le d veloppement des quipes administratives qui en est principalement l'origine. L'augmentation des moyens d'investissement, l'arriv e maturit des portefeuilles ont conduit la structuration des quipes. L'arriv e de nouveaux investisseurs (+17,5 %) reste importante notamment dans les petits organismes (+56 %), o le recrutement privil gie l'activit d'investissement au d pend des aspects administratifs r alis s par ces m me personnes ou sous-trait s.

La r partition des effectifs reste en faveur des investisseurs qui repr sentent 60 % du total (66 % pour les petits organismes).

Le nombre moyen d'investissements r alis s par investisseur diminue en 2000. Il est compris entre 3 et 6 op rations par an suivant la cat gorie d'organismes. Le niveau d'intervention est directement li celui des capitaux g r s : plus l'organisme est important, plus les montants g r s par investisseur sont lev s.

Le montant moyen des capitaux g r s par investisseur augmente (de 4,3 M€ (28 MF) en 99 - 4,8 M€ (32 MF) en 00), ainsi que les montants investis par investisseur (de 1,2 M€ (7,8 MF) en 99 - 1,6 M€ (11 MF) en 00), cons quence de l'augmentation des capitaux g r s par les organismes, de l'augmentation du ticket moyen d'investissement et ce malgr les efforts de recrutement de l'ann e 2000.





ANNUAIRE